



Créteil, le 20 septembre 2019

Conseil départemental du Val de Marne  
www.conseil94.ordre.medecin.fr

Docteur **MARCELINO LEAL ANTONIO**  
POLE SANTE PARIS EST  
188 GRANDE RUE CHARLES DE GAULLE  
94130 NOGENT SUR MARNE

Lettre Recommandée AR

N° Dpt : 20663 / RPPS : 10005163026

REF : AS/EN

**OBJET : 2ème RAPPEL 2019 - COTISATION IMPAYEE**

Cher Confrère,

Sauf erreur ou omission de notre part, vous ne vous êtes pas, à ce jour, **acquitté de la cotisation ordinale 2019**, soit : **335,00€** après notre premier rappel confraternel du second trimestre.

**Cette cotisation est obligatoire** pour tous médecins, hospitaliers, salariés et privés en vertu de la loi n° 72 660 du 13 juillet 1972, article L4122-2 du Code de la Santé Publique et en vertu de l'arrêt n° 253 P de la Cour de Cassation, réunie en Assemblée plénière le 7 novembre 1986 et de l'article L. n°2009-879 du 21 juillet 2009, art. 62-VI stipulant que « la cotisation doit être réglée **au cours du premier trimestre** de l'année civile en cours », pour faciliter le bon fonctionnement de notre institution et remplir les missions de service public.

Vous devez à ce jour la somme de **335,00€** majorée du montant des frais d'affranchissement de 5,02€, soit un total de **340,02€**.

**Tout manquement ou retard de ce paiement entrainera d'autres frais à votre charge et une procédure de recouvrement au tribunal d'instance.**

Vous pouvez régler la cotisation ordinale :

- soit en nous adressant un chèque bancaire ou postal libellé à l'Ordre des Médecins du Val de Marne,
- soit par carte bancaire dans les locaux du Conseil,
- soit par carte bancaire en ligne sur le site du Conseil National : [www.conseil-national.medecin.fr](http://www.conseil-national.medecin.fr)
- soit en scannant le QR Code ci-contre qui vous permettra d'aller directement sur le site de paiement.



Bien entendu, en cas de difficultés financières, nous vous invitons à vous rapprocher dans les meilleurs délais du Conseil Départemental afin de trouver une solution à ce règlement et à votre problème.

**Contact service trésorerie - Téléphone : 01.45.17.05.55 - Mail : [nunes.eugenie@94.medecin.fr](mailto:nunes.eugenie@94.medecin.fr)**

Avec nos remerciements, nous vous prions de croire, à l'assurance de nos salutations les plus confraternelles.

Le Trésorier  
Docteur Alain SAREMBAUD



PS : Merci de nous signaler vos changements de lieu d'exercice, de domicile...  
Veuillez ne pas tenir compte de ce rappel si vous venez d'effectuer votre règlement

**Coupon à retourner lors de votre règlement - RAPPEL**

N° inscription : 20663 N° RPPS : 10005163026

Nom Prénom : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_